



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 003

11 avril 2011

## SOMMAIRE

### Editorial

#### Questions d'actualité

- « A la sortie du collège, Cap vers... »
- Inventons le collège de demain
- PSAEE
- Rentrées 2012 & 2013
- CPGE : « Un avenir fait de partenariats »

#### Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Ministères / Monde économique / Partenariats
- Gestion

#### Formations technologiques & professionnelles

- Bac Pro Communication Visuelle Pluri Média
- Les étudiants en STS à la rentrée 2010
- Diplômes intermédiaires
- Autres rénovations en cours

#### Formation continue

- Journée nationale des adjoints

#### Vie de l'Union

- Hommage au Frère Prévot, ancien Président

#### Vie des régions

- Congrès 2011
- 24<sup>e</sup> convention des DR

#### Vie des établissements

- Immersion linguistique au LPP J. Roussel (Le Mans)

#### International

- Codéefor

#### Questions du mois

- Lycée des métiers

## EDITORIAL



Notre monde bouge et, dans ce contexte, les institutions doivent adapter leurs structures et leur mode de fonctionnement.

L'accueil des jeunes dans les établissements catholiques s'est fortement diversifié ces dernières années. Les relations entre tutelles, organismes de gestion et chefs d'établissement se sont modifiées. En conséquence, le texte qui régit notre mode de fonctionnement n'est plus adapté à la situation actuelle.

Par ailleurs, la loi sur la décentralisation a constitué un facteur déterminant dans les négociations qui doivent être menées avec les collectivités territoriales. Les difficultés rencontrées dans l'élaboration des cartes des formations font également de l'échelon régional un élément essentiel de discussion avec les instances.

L'Union en est très consciente, ce qui se traduit par la place importante qu'elle accorde à ses délégations régionales.

C'est également la raison pour laquelle le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique a ouvert, à la demande des évêques, deux grands chantiers pour les mois à venir :

- la réforme du Statut de l'Enseignement Catholique : il ne s'agit pas seulement d'un toilettage du texte en vigueur mais d'une réécriture intégrale qui devra apporter un cadre général tenant compte des particularités régionales. Chaque organisation est appelée à y apporter sa contribution, sous la forme qu'elle souhaite, avec la volonté de répondre à la question : « *Qu'attendons-nous du Statut de l'Enseignement Catholique ?* »
- la réorganisation territoriale de l'Enseignement Catholique. Un rapport d'experts a été communiqué au Comité National le 18 mars dernier. Il constitue un outil de travail pour mener la réflexion en territoire. Un débat va être ouvert dans les prochains jours sur un espace collaboratif pour permettre à chacun de s'exprimer.

Pour chacune de ces deux réformes, l'objectif est d'améliorer le fonctionnement de l'Institution, les relations avec ses structures et également avec son environnement. Une vision prospective doit permettre d'assurer aux nouveaux textes une certaine pérennité.

Il est fortement souhaitable que tous les chefs d'établissement se prononcent dans cette période de proposition et soient partie prenante dans l'élaboration de ces textes qui vont conditionner notre façon de « vivre ensemble » dans les années à venir.

Christine Van Lerenberghe  
Présidente



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

## VOTRE AGENDA UNETP

### Bureaux

- 12.05.11
- 16.06.11

### Conseils d'administration

- 31.05.11
- 28.06.11

### Formation

#### « Les Digital Natives »

- 26 & 27.04.11

#### Formation « Management mobilisateur »

- 04 & 05.05.11

### Réunions régionales

- Haute-Normandie : 06.07.11
- Pays de la Loire : 13.04.11
- Provence-Alpes : 09.05.11, 07.07.11

### Journée Codéefor

- 10.06.11

## QUESTIONS D'ACTUALITÉ

### « A la sortie du collège, Cap vers... » Journée Orientation du SGEC, 23 mars 2011

La journée a commencé par une **introduction sur les enjeux et attentes de l'Institution**. Le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique a exposé les grands principes de l'orientation telle qu'elle se pratique en France et en particulier ce qui est souhaitable dans l'Enseignement Catholique.

Les moyens existants sont censés être une aide au choix, mais les outils (APB, webclasseur, plateforme en ligne ONISEP) peuvent être mis en question lorsqu'on s'intéresse aux finalités.

L'Enseignement Catholique a pour finalité de développer les êtres dans toutes leurs dimensions, c'est une affaire d'hommes, pas de moyens, car se posent les questions existentielles de savoir ce que chaque jeune veut faire de sa vie.

Le choix de l'orientation se pose plusieurs fois dans le parcours d'un jeune, de la fin de troisième, à la fin de seconde, en terminale... Cette orientation est mise entre les mains d'un jeune peu mature, de ses parents et de ses professeurs qui ont souvent une approche disciplinaire.

Les recommandations vont :

- vers un travail en équipes d'animation de l'orientation au sein de chaque collège,
- vers la création d'autres lieux de décisions que les conseils de classes
- et vers l'accompagnement des jeunes qui doivent être en mesure de choisir par eux-mêmes.

Il faut également penser l'orientation dans un schéma territorial de concertation, de coopération entre établisse-

ments partageant une politique commune et autour d'une carte cohérente des formations.

L'enjeu est de rester maître de cette politique d'orientation, nous avons des atouts en regardant l'élève comme une personne au-delà de son statut, nos pratiques doivent être inspirées des vertus théologiques.

Ensuite, un **rappel du cadre réglementaire et de la position de l'Enseignement Catholique** a été effectué.

Le contenu des bulletins officiels est rappelé, en particulier celui du 17.07.08 où a été publiée la circulaire « *Parcours de découverte des métiers et des formations* ».

Les supports sont passés en revue :

- les activités supports ;
- le Passeport d'Orientation et des Formations (personnel à l'élève), ce document étant distinct du Livret Personnel de Compétences ;
- le webclasseur, géré par le délégué régional de l'ONISEP, dont l'information ne se fait que de façon descendante.
- le site dédié de l'Enseignement Catholique, outil alternatif prévoyant l'accompagnement à l'orientation porteur de valeurs. Il est fait référence au texte « *L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent* », voté par le CNEC le 03.07.09 consultable sur Internet ([cliquer ici](#)).

Des **tables rondes** ont mis en évidence **les différentes représentations de l'orientation** que

**se font les jeunes et les adultes** dans plusieurs institutions. Il ne s'est rien dit de nouveau si l'on s'intéresse à la question ; il y a tous les ans 830 000 naissances et seulement 500 places à Polytechnique, c'est désolant...

Se pose tout de même la question de l'accompagnement de chaque jeune et de la neutralité bienveillante de l'accompagnateur ; il faut faire revenir le jeune à la réalité, mettre en relation ses aspirations avec les métiers qui lui sont accessibles, etc.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers ont bien du mal à trouver leur place dans cette organisation car on confond souvent l'être et l'avoir (avoir un handicap ou être un handicapé). L'espoir est de développer l'être, les exemples cités montrent bien la possibilité que possède chaque jeune à tenir sa place dans la société et même à accéder aux rêves auxquels personne ne croyait au moment de l'orientation. A besoin particulier réponse particulière, seul le fonctionnement en réseau est en mesure de rendre le service attendu par ces jeunes.

Une information sur les choix possibles au collège, aux lycées et dans l'enseignement supérieur a été faite. L'exposé a permis à chacun de réactualiser ses connaissances sur les différentes voies de formations proposées dans l'Enseignement Catholique et les passerelles permettant de passer d'une voie à l'autre. Les questions au sujet des stages de passages en fin de seconde ne peuvent trouver de réponse qu'en réflexion commune à plusieurs établissements.



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

Enfin, un travail de simulation en atelier consistant à l'élaboration d'un plan d'action sur un territoire donné a permis de réinvestir les acquis de cette journée.

Les **conclusions** qui en sont tirées est qu'il sera bien difficile de faire bouger les mentalités

et d'unir nos forces pour parvenir à mettre en œuvre les belles idées exposées en début de matinée.

Soyons attentifs à la proposition faite par les instances de l'Enseignement Catholique, rassemblons-nous en force de proposition plutôt que d'être

réduit à devenir des utilisateurs d'outils proposés par l'Education Nationale.

Qui ne risque rien n'a rien, lançons nous dans l'aventure dans chacune de nos régions.  
[PhM]

## Inventons le collège de demain APEL, 5 avril 2011

Petit-déjeuner didactique aux Invalides sous l'impulsion de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) nationale.

Une rencontre interactive a eu lieu ce mardi 5 avril en présence de :

- Béatrice Barraud, présidente de l'APEL nationale ;
- André Giordan, directeur du laboratoire de didactique et d'épistémologie de l'Université de Genève, auteur de : « *Changer le collège, c'est possible* », éditions Playbac ;
- Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à l'Université de Paris V Sorbonne, auteur de : « *Les politiques scolaires mises en examen. Onze questions en débat* », ESF ;
- Jeanne Slaud-Facchin, psychologue, auteur de : « *Aider l'enfant en difficulté scolaire* », Odile Jacob ;
- parents d'élèves, chefs d'établissement, enseignants et responsables politiques et éducatifs...

Tous concernés/impliqués dans la construction du collège de demain.

Après avoir retracé l'histoire du collège à travers les âges (Collège unique, Collège centré sur les personnes, parcours diversifiés), il ressort que la

rencontre entre les politiques, les praticiens et les familles croise des regards inhabituels et permet des perspectives riches et prometteuses. La Présidente de l'APEL conclut en remettant Honoré de Balzac au goût du jour : « *quoi qu'on fasse, il faut arriver au moment où l'on se décide...* » et donc faire **moins de rapports** et entreprendre **plus d'actions concrètes**.

### Paroles de parents

Leurs interventions font apparaître que les familles entretiennent une relation d'amour avec l'école, une relation de peur, voire de stress avec le collège.

La grande déception viendrait surtout du « *ventre mou* » des collégiens : ceux qui ne font pas l'objet d'une remédiation particulière parce qu'ils ne sont pas assez en difficulté ni d'un accompagnement vers l'excellence pour niveau insuffisant.

### Paroles d'acteurs de terrain

Chefs d'établissement, enseignants, éducateurs, syndicats, souvent créatifs, en projet, travaillent à assurer des conditions optimales : découpage du temps scolaire en séquence de 45 mn ou 1h30, classes à projet, classes à parcours spécifique avec prise en compte de chaque jeune en devenir.

Une limite, cependant, à ces innovations : l'absence d'évaluations précises de ces dispositifs si ce n'est de noter la bonne ambiance assurée, condition indispensable pour des années collège réussies.

### Paroles d'élus

Un constat : conscients de la nécessité de laisser plus d'autonomie aux acteurs du système, conscients de la limite d'un collège unique, tout en maintenant la volonté d'un Socle Commun.

Nos intervenants bouillonnant d'idées fortes mettent au cœur de la réussite les innovations, l'excitation du défi et le plaisir du succès. Contrairement aux idées reçues - aussi bien chez les familles qu'au sein de l'Ecole - le stress finit par paralyser la motivation, seule capable d'engendrer du plaisir et la volonté de réussir.

Ont été mises en avant l'importance du concept « *apprendre à apprendre* » et la nécessité « *d'enseigner autrement* », c'est-à-dire donner du sens à l'acte pédagogique.

**Passons « du collège unique au collège pour chacun » !**

(phrase de conclusion de la présidente de l'APEL)

[BCM]





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## PSAEE

### Rencontre du Collège Employeur et du Collège Salariés 4 avril 2011

A la demande du Collège Salariés, cette rencontre a été organisée dans le but de faire le point des difficultés rencontrées dans la mise en place des classifications et d'envisager si une poursuite des négociations sur les autres questions (temps

de travail, avantages conventionnels...) était possible.

Le Collège Salariés souhaitait faire un préalable de la question de l'indemnité différentielle.

Le Collège Employeur maintient sa position de la traiter avec les autres points en suspens.

Nous attendons la réponse du Collège Salariés à une proposition de négociation globale avec un calendrier serré permettant d'aboutir à un accord paritaire définitif au 31 mai 2011. [CVL]

## Rentrées 2012 & 2013

### Audition à l'Assemblée Nationale

Un groupe d'étude de l'enseignement privé, constitué d'une dizaine de députés, organise des auditions d'ici au mois de juin 2011 dans le but de rencontrer et écouter toutes les parties prenantes de l'enseignement privé en France.

Lors de la première audition, le 5 avril 2011, les 4 présidents de

syndicats de chefs d'établissement (SNCEEL, SYNADEC, SYNADIC, UNETP), dans le cadre d'un exposé intersyndical préparé conjointement, ont pu faire remonter les problématiques de moyens humains et financiers que rencontrent actuellement nos établissements et évoquer des pistes de travail pour accompagner les retraits

de postes par des mesures structurelles.

Les thèmes et dates des prochaines auditions seront communiqués afin de permettre de nouvelles interventions. [CVL]

## « Un avenir fait de partenariats »

### Journée nationale des CPGE

Le 30 mars 2011, RENASUP a organisé la journée nationale des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Nous en avons extrait un résumé de la conclusion faite par le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique.

\*

Il est nécessaire que des partenariats solides soient noués entre les CPGE de l'Enseignement Catholique et d'autres acteurs de l'enseignement supérieur.

Ces partenariats peuvent être divers, publics ou étrangers.

Il doit s'agir prioritairement des Instituts ou Universités Catholiques et des écoles d'ingénieurs relevant de la FESIC, à raison des valeurs et de l'anthropologie communes qui sont partagées et qui peuvent

permettre d'assurer la cohérence du parcours proposé aux jeunes qui nous font confiance ; il y a, en la matière, de grandes marges de progression pour assurer le renforcement de la place de tout l'enseignement supérieur catholique.

Cette coopération, vitale pour l'avenir des CPGE, mais plus largement des lycées, peut prendre des formes diverses :

- conventions permettant de développer, en coresponsabilité, des licences au sein des lycées ;
- conventions entre des lycées et des grandes écoles à prépas intégrées dans le cadre de la convention signée entre RENASUP, la FESIC et la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Profes-

sionnelle), en veillant bien sûr à respecter la déontologie et la réglementation d'une classe sous contrat d'association avec l'Etat ;

- conventions qui, selon des modalités à préciser au cas par cas, assurent aux étudiants des CPGE la possibilité de poursuivre en L3 avec le bagage acquis en CPGE ;
- conventions permettant de favoriser l'acquisition par les étudiants d'un double diplôme puisque le double-diplôme tend à devenir un standard permettant ou en tout cas facilitant l'accès à l'emploi qualifié.

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site de l'UNETP rubrique « enseignement et formation » ([cliquer ici](#)). [AC]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## COMMISSIONS INFO

### Formation Innovation

#### Négociation interbranches sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle (25.03.11)

Cette réunion portait sur le choix de l'OPCA pouvant accueillir l'OPCA-EFP.

En effet, en application de l'article 43 de la loi du 24 novembre 2009, les agréments de tous les OPCA expirent au 31 décembre 2011. Une nouvelle organisation entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Afin d'éviter une rupture dans les départs en formation, la transition entre le dispositif actuel et celui de demain est d'ores et déjà lancée.

Les négociations du 25 mars n'ont pas pu être formalisées. Une autre réunion est prévue le 8 avril. [AL]

#### OPCA-EFP Bureau (17.03.11)

Un point de la situation financière au 28 février 2011 est effectué. Sur 2011, les formations sont actuellement très soutenues. Il convient donc d'être vigilant en ce qui concerne les fonds disponibles par rapport à l'année N-1. Les modifications des dispositions de prise en charge n'ont pas encore d'effet.

Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué concernant l'avenir de l'OPCA-EFP et un point régulier des avancées est fait.

Concernant les appels à projet du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), des réponses ont été obtenues. Des formations pour formateurs financées à 100 % par le FPSPP ont déjà commencé. Toutefois, en raison de la mise en place tardive de ce dispositif, il est constaté une sous-réalisation pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

Enfin, il est indiqué que depuis la loi de 2009 sur la certification professionnelle, instaurant de nouvelles règles pour les contrats de professionnalisation qui doivent dorénavant viser une certification reconnue dans une convention collective ou figurant au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les OPCA peuvent financer les frais d'ingénierie relatifs au processus d'inscription des certifications au RNCP.

[AL]

#### Plan jeunesse : Groupe de pilotage (11.03.11)

Depuis le lancement du Plan Jeunesse de l'UNETP, 5 formations ont eu lieu en région rassemblant 80 personnes de 14 académies différentes. Une enquête de satisfaction a été lancée.

Une nouvelle session de formation avec l'ensemble des équipes inscrites au projet est prévue les 12 & 13 octobre 2011 à Paris. [PEV]

#### SGEC Cellule nationale de concertation « systèmes d'information et politique contractuelle avec l'Etat » (28.03.11)

La Direction des Affaires Financières du Ministère de l'Education Nationale a fait parvenir le compte rendu officiel de la réunion du Comité national de pilotage des systèmes d'information de l'enseignement privé du 26 janvier 2011.

Le courrier d'accompagnement présente l'intérêt de mettre en avant les besoins de formation des chefs d'établissement privés et de rappeler qu'il faut réunir les comités mixtes de suivi académique des systèmes

d'information. Il est indiqué que le déploiement des applications informatiques doit faire l'objet d'un accord entre les services des Rectorats et les partenaires de l'enseignement privé.

Le premier point traité est le « *Livret Personnel de Compétences* », outil parmi d'autres ou modèle unique ? Les avis divergent et la question devient alors : avons-nous une liberté ?

La deuxième partie de réunion est consacrée à la relecture du projet de convention pour le déploiement de l'application « Base Elèves du 1<sup>er</sup> Degré » (BE1D). [JP]

#### RENASUP Conseil d'Administration (25.03.11)

Les principaux points traités sont :

- les rentrées 2011 et 2012 ;
- les relations avec la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) :
  - des projets de convention CPGE-DGESIP-FESIC sont en cours ;
  - les réformes des études paramédicales (Analyses Bio-médicales et Diététique) du BTS s'orientent vers un diplôme d'Etat (Bac + 3) ;
  - dans le cadre d'un appel à expérimentation pour rénover les sections de techniciens supérieurs, 6 établissements ont été retenus (cf. « *Le Michelet* » 002) ;
- les journées des 26-27.05.11 autour des titres non universitaires et des partenariats avec le CNAM ;
- la journée des CPGE du 30.03.11. [DH]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Groupe de travail à l'École des Cadres Missionnés (10 & 11.03.11) et table ronde (15.03.11) ;
- FORMIRIS Bureau (17.03.11) ;
- SGECE Groupe de concertation sur les moyens (10.03.11) ;
- SGECE Réseau national apprentissage (RENAPEC) : Correspondants apprentissage (17.03.11) ;
- SGECE Commission nationale de concertation sur la formation professionnelle des personnels de l'enseignement catholique (22.03.11) ;
- SGECE Commission orientation (10.03.11 & 22.03.11) ;
- OPCA-EFP Commission sous contrat (24.03.11).

## Social

**PSAEE : Commission de suivi des classifications et révision de la convention collective (10.03.11)**

La commission de suivi continue d'élaborer son règlement intérieur : la difficulté consiste à faire coexister cette commission, dont la mission et l'existence sont transitoires, avec les commissions paritaires régionales (CPR).

On mesure la nécessité de former au plus tôt les membres des CPR et, par ailleurs, d'alimenter une base de données au niveau national qui existe déjà sur le site de la FNOGEC.

En outre, la commission s'est attelée à proposer de manière claire les notions de reprise d'ancienneté mais s'est heurtée au décalage qui peut exister entre le texte « reprise ancienneté réelle » comme prévu dans la convention collective et l'ancienneté actée dans les établissements au 1<sup>er</sup> septembre où pour reconnaître certaines compétences on prenait en compte une ancienneté résultant d'expériences en dehors des établissements signataires.

La commission de révision a buté sur l'indemnité différentielle : la non intégration dans le salaire bloque toute autre négociation. Une tentative de texte paritaire commun est à l'étude. [DC]

**PSAEE : groupe de travail paritaire Cadres et Agents de maîtrise (18.03.11)**

Il apparaît que les garanties demandées par l'AGIRC sont particulièrement concrètes et que les 4 syndicats de salariés ont tous manifesté leurs craintes à l'AGIRC.

L'AGIRC, de son côté, veut savoir si le nouveau système de « classifications » va assurer le renouvellement des cotisants et donc l'équilibre durable du régime Cadres.

Nous pouvons connaître les flux des nouveaux entrants ; nous pouvons garantir que la population actuelle Cadres ou assimilés le restera.

Les statistiques actuelles disponibles peuvent laisser penser que le flux sortant sera compensé par le flux entrant d'autant que la politique de ressources humaines qui accompagne les reclassifications a, parmi ses objectifs, la promotion des personnels.

Sur le terrain, il convient néanmoins de faire une enquête auprès des établissements (panel à déterminer) pour éclairer notre conviction partagée.

Pour ce panel, chaque syndicat demandera à des adhérents (petits, moyens et grands établissements) de bien vouloir répondre à un questionnaire en cours de finalisation. [AB]

**PSAEE : Groupe de travail formation professionnelle (21.03.11)**

Ce groupe de travail a pour objectif de faire une proposition paritaire à la Commission Paritaire Nationale sur la question de la valorisation de la formation professionnelle des personnels qui sont actuellement en cours de formation (01.09.10-30.12.11).

Cette position est utile pour ne pas laisser les établissements et leurs salariés dans l'expectative compte tenu des délais nécessaires à la finalisation du système pérenne prévu dans la reconnaissance des actions de formation énoncées dans l'accord de juillet 2010 et l'avenant de novembre 2010. [AB]

**Commission nationale de l'emploi du second degré (22.03.11)**

L'ordre du jour comprenait :

- la demande d'adhésion à l'accord d'un ensemble de 8 établissements (hors réseau Enseignement Catholique). Cette demande pose plusieurs questions :
  - la gestion des moyens (hors Enseignement Catholique actuellement) ;
  - l'accord collégial ;
  - une contribution (cotisation ?) au CAEC pour le service.

La CNE envisage une étude de la situation sur l'ensemble du territoire ;





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

- une réflexion sur la situation des enseignants changeant d'échelle de rémunération. La réponse de la Commission est qu'un maître bénéficiant d'un contrat définitif ou d'un agrément, tant au regard de l'accord du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré ne peut être classé qu'en A ou B (mutation). Cette réponse ne sera validée que sous réserve qu'elle soit applicable dans les mêmes termes par la Commission nationale de l'emploi du 1<sup>er</sup> degré. Elle annule et remplace l'interprétation du 07.05.09 ;
- une réflexion sur la situation des stagiaires : pour limiter les « cas maltraités », il serait souhaitable d'avoir la liste des emplois protégés en début de

Commission Académique de l'Emploi (à l'année, congé parental, cessation progressive d'activité, décharge syndicale, congé de formation...). [SE]

## CPN relatif à accord de Prévoyance (31.03.11)

Cette réunion traitait de l'examen du projet d'assurance. Les assureurs s'engagent à mettre en place :

- une notice unique ;
- un guide pour le chef d'établissement,
- un mémento propre à chaque assureur pour expliquer, par exemple, comment est affecté le fonds social.

Les membres de la commission demandent aux assureurs de leur fournir un modèle type du guide pratique commun à tous les assureurs.

Ils prennent également connaissance du rapport d'audit ARPEGE effectué par le Cabinet Arra.

La commission de révision a, quant à elle, adopté un projet de délibération pour validation de la nouvelle architecture du régime.

Deux protocoles seront joints :

- un protocole technique et financier ;
- un protocole de gestion.

Des demandes de rencontre avec les assureurs sont en cours et les réponses sont attendues. [CM]

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Collège employeur (10.03.11, 17.03.11, 04.04.11) ;
- Commission sociale commune (01.04.11).

## Institution & chefs d'établissement

### Commission du statut du Chef d'établissement du second degré (23.03.11)

Ont été abordés les points suivants :

- Interprétations relatives au calcul du salaire d'un chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré ayant encore des heures de cours : le projet de texte a été modifié ;
- Interprétations relatives au calcul du salaire d'un chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré ayant interrompu sa carrière : rien n'a été arrêté ;
- Avenant financier : un modèle a été adopté ;
- Cumul « emploi-retraite » : certains syndicats ne souhaitent pas cette situation et pensent qu'il faut laisser la place aux jeunes ! Dans le cas où il y aurait cumul il est rappelé que la personne doit être rémunérée selon le statut du chef

d'établissement et rien que le statut !

- Rémunération du chef d'établissement qui exerce sur plusieurs établissements hors ensemble scolaire : il n'y aurait qu'un seul OGE employeur et une convention « intertutelée » si besoin était. Cette mesure doit être dérogatoire dans l'absolu mais, de fait, on sait bien que des situations non transitoires existent, notamment dans des petits collèges ruraux rattachés à de plus grosses structures. [DM]

### Comité National de l'Enseignement Catholique (18.03.11)

Les thèmes traités sont :

- l'annonce explicite de l'Evangile : une réflexion est en cours à partir des fiches réalisées par la Commission animation pastorale ;

- la réforme du Statut de l'Enseignement Catholique (cf. éditorial) ;
- l'organisation territoriale (cf. éditorial) ;
- la suite des états généraux de l'animation : il est constaté une mise en synergie de l'animation et de la formation ainsi qu'une redynamisation d'actions sur le terrain à la suite des trois jours de rencontre de mi-février. Une vingtaine d'académies ont envoyé des projets d'animation locale et le SGE est en démarche sur des projets pour la prochaine année scolaire. Enfin, des colloques territoriaux seront organisés ; le premier aura lieu en Auvergne et traitera de l'orientation, du parcours de vie et du parcours scolaire ;
- les rentrées 2011 et 2012 : cf. « Nouvelles UNETP » N° 465 du 25 mars 2011 ;



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

- le recrutement des enseignants : une campagne de recrutement et de communication a été mise en œuvre ;
- le service civique : une convention a été signée entre le SGEN, la FNOGEC et

l'Agence du Service Civique dans le but de pouvoir recruter des volontaires ; des fiches missions ont été définies. Un numéro d'agrément collectif va être attribué afin de simplifier les

démarches. Il est rappelé que les volontaires ne doivent pas prendre la place d'un salarié habituel et que la mise en place peut se faire dès septembre 2011. [CVL]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Intersyndicale des présidents de chefs d'établissement (11.03.11) ;
- Rencontre avec le Bureau des Directeurs diocésains (11.03.11) ;
- Réunion des Secrétaires Généraux de CAEC et des Présidents de syndicats de chefs d'établissement (14.03.11) ;
- Commission permanente (17.03.11).

## Ministères / Monde Economique / Partenariats

### Conseil Supérieur de l'Education (17.03.11)

La matinée s'est déroulée avec des interventions et prises de parole de nombreux représentants du Conseil pour présenter les points d'accord et de divergence sur les différents textes proposés.

L'ensemble des textes annoncés dans « *Le Michelet* » N° 002 a été approuvé.

Deux remarques :

- le Bac Pro « soins et services à la personne » (ASSP) tant attendu, a été validé à la quasi-unanimité,

avec deux options : l'option A « à domicile » et l'option B « en structure » ;

- le projet de Bac Pro « Commercialisation et services en restauration » a été retiré du vote. [BCM]

### AFDET Conseil d'Administration (21.03.11)

L'Union est membre de l'AFDET et également élue à son conseil d'administration où elle y est représentée par son Secrétaire Général.

Dans le cadre des actions communes engagées entre les

deux structures regroupant respectivement les établissements sous contrat et les établissements publics, se trouve bien évidemment la valorisation de l'enseignement technologique et professionnel en général.

C'est la raison pour laquelle, nous contribuons à l'élaboration et la diffusion notamment d'une analyse portant sur les sections de techniciens supérieurs (cf. rubrique « formations technologiques & professionnelles » du présent « *Le Michelet* »). [AB]

Une autre réunion a également eu lieu :

- Commission spécialisée des lycées (09.03.11).

## Gestion

### FNOGEC : Journées nationales (26 & 27.03.11)

Les journées nationales de la FNOGEC se sont déroulées au Palais des Congrès de Nancy les 26 & 27 mars 2011 sur le thème de la gouvernance territoriale.

La réflexion collective alimentée par de nombreux animateurs de grandes qualité portait sur les

trois thèmes de la prospective, de l'immobilier scolaire et de la gouvernance territoriale.

L'enjeu est de taille pour l'avenir de l'Enseignement Catholique dans un contexte marqué par une diminution de moyens et des problématiques immobilières de plus en plus complexes à gérer (vieillesse du parc, nouvelles

lois notamment sur l'accessibilité aux handicapés).

Les exposés successifs et débats en ateliers ont à la fois permis de recueillir des données de cadrage, de relater des expériences de mutualisation réussies et de définir le nécessaire accompagnement institutionnel. [CM]





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

### Bac Pro Communication Visuelle Pluri Média

Le Bac Pro Artisanat et Métiers d'Art option Communication Visuelle Pluri Média se met en place en septembre 2011.

Votre Union tient à la disposition des établissements concernés un

document de présentation ainsi qu'une proposition d'horaires sur 3 ans.

Pour en savoir plus, en faire la demande à l'adresse mail [lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org) [AP]



### Les étudiants en Sections de Techniciens Supérieurs à la rentrée 2010 en genre, en nombre et en bacheliers

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche publie une note d'information sur les effectifs des étudiants en Sections de Techniciens Supérieurs (STS).

A la rentrée 2010, 223 700 étudiants sont inscrits dans les STS (hors Ministère de l'Agriculture et alternance). 71,2% des étudiants s'orientent vers les services, 29,8% vers les spécialités de la production.

Depuis 1999 et jusqu'en 2006 les effectifs de STS diminuaient chaque année. Ils ont de nouveau augmenté en 2007 (+1,2%), en 2008 (+1,8%), en 2009 (+2,5%) et en 2010 (+0,8%).

Parmi les formations des services, les étudiants en STS s'inscrivent principalement dans les formations des échanges et gestion (51,8%), même si, proportionnellement, le nombre d'étudiants dans ces filières est moins élevé (54,2% en 2000). En revanche les spécialités des

services aux personnes accueillent de plus en plus d'étudiants. La proportion d'inscrits est passée de 19,4% en 2000 à 24,3% en 2010.

A l'opposé, le secteur de la production attire de moins en moins d'étudiants inscrits en STS. La proportion d'étudiants est passée de 30,8% en 2000 à 28,8% en 2010. Les secteurs de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique ont été délaissés et sont passés de 42,3% en 2000 à 31% en 2010. En revanche, les spécialités pluri-technologiques de la production et celles du génie civil, des constructions et du bois sont en augmentation passant de 10,2% en 2000 à 13,8% en 2010.

Les femmes inscrites en STS représentent 52% des effectifs (légère baisse par rapport à 2000). Dans le secteur des services, leur proportion est de 64%. Cependant leur nombre ne

cesse d'augmenter dans les domaines de la production (21%).

Peu d'étrangers suivent des formations de BTS. Ils s'orientent majoritairement vers les spécialités des services.

Parmi les 94 400 bacheliers de la session de juin 2010 inscrits en STS, 56% ont obtenu un Bac Technologique, 24% un Bac Général et 20% un Bac Professionnel. Il y a diminution progressive des Bacs Technologiques, stabilité des Bacs Généraux et augmentation des Bacs Professionnels, même si l'augmentation de ces derniers est moins forte en 2010 que les années précédentes.

La série du baccalauréat influe sur la filière choisie. Les bacheliers généraux, STG et ST2S se dirigent essentiellement vers les spécialités de service; les bacheliers STI et STL vers les formations du secteur de la production. [AB, source AFDET]

### Diplômes intermédiaires

Dans le BO N° 13 du 31.03.11 a été publiée la liste des spécialités du CAP et du BEP auxquelles doivent se présenter

les élèves et auxquelles peuvent se présenter les apprentis inscrits dans une formation préparant à une spécialité de

Bac Pro. Cet arrêté remplace celui du 20.07.09 ([cliquer ici](#)). [CVL]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## Autres rénovations en cours

Le Ministère de l'Education Nationale nous a fait parvenir les projets de création et de rénovation des diplômes dont la mise en œuvre est prévue pour les rentrées scolaires 2011 et 2012, en fonction programme de

travail des commissions professionnelles consultatives. Il est disponible sur le site de l'UNETP rubrique « Enseignement et formation » ([cliquer ici](#)).

Par ailleurs, au BO N° 13 du 31.03.11 est parue la liste des

Bacs Pros dont l'épreuve E3 est modifiée à compter de la rentrée 2012. Elle est disponible sur le site de l'UNETP rubrique « Enseignement et formation » ([cliquer ici](#)). [AB]

## FORMATION CONTINUE

### Journée nationale des adjoints

Une synthèse de réponses de cadres de direction de l'enseignement technique privé à des entretiens et une enquête font apparaître deux niveaux de besoins quant à la fonction de chef d'établissement et d'adjoint :

- *Des besoins autour de l'animation.*

Animation des équipes et animation des projets. Il s'agirait de se doter d'outils de management des équipes au service de l'accompagnement des projets au sein de la structure. Cela correspond à la fois au besoin des chefs d'établissement et des adjoints.

- *Des besoins autour d'une clarification de la posture.*

Cela concerne en premier lieu les adjoints de direction, positionnés en tant que « tampon », second, relais, sans que la posture, les degrés de délégation ou de coordination, ou d'autonomie soient clairement définis.

Les réponses font apparaître aussi le nécessaire questionnement pour accompagner des besoins spécifiques tels que :

- une meilleure connaissance de l'enseignement technique privé

(PFE, CCF, articulation enseignement général et enseignement professionnel, organisation de l'apprentissage...);

- la conduite de projets particuliers (réflexion, mise en œuvre, évaluation) comme le réaménagement du temps scolaire, la relecture des projets d'établissement.

Partant de ces constats, l'UNETP a décidé de mettre en place des travaux. La première journée, qui s'adressera aux adjoints (directeurs adjoints, chefs de travaux et directeurs des études), est prévue le 19 mai 2011, au CNFETP de Lyon.

Le programme de cette journée a été élaboré en concertation avec l'ADETP et le CTPN. Les points traités seront :

- *le rôle de l'adjoint dans l'animation pédagogique* (comprendre les dynamiques d'acteurs dans l'établissement, mobiliser les acteurs autour des projets, maîtriser les étapes et enjeux de la démarche de projet);

- *l'adjoint et son positionnement dans le conseil de direction* (clarifier sa posture de cadre intermédiaire, redéfinir son champ de coordination, repé-

rer les enjeux de la délégation);

- *l'accompagnement des projets spécifiques* (comprendre les logiques pédagogiques spécifiques de l'enseignement technologique et professionnel -pédagogie inductive, stratégies d'évaluation spécifiques, pédagogie de l'alternance-, mettre en œuvre l'apprentissage, conduire l'innovation pédagogique);
- *la formation comme outil de management* (accompagner les équipes dans l'analyse de besoins, construire un plan de formation en cohérence avec le projet de l'établissement, construire la transférabilité des compétences au sein de l'équipe).

Une information plus précise et permettant d'inscrire votre/vos adjoint(s) vous sera transmise prochainement par les « Nouvelles UNETP ».

Demandez-leur de réserver la date du 19 mai 2011 sur leur agenda. [AB]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## VIE DE L'UNION

### Hommage au Frère Prévot, ancien Président de l'UNETP



Frère André Prévot s'en est allé discrètement le 13 mars 2011 de Metz vers le Ciel.

Alors qu'il était administrateur de l'Union depuis 1979, il a défendu l'Enseignement Catholique jusqu'à ce que le Gouvernement recule à l'été 1984. Il a ensuite assuré la présidence de l'UNETP de 1985 à 1988.

Né en 1926 en Haute-Marne, il souffrit très jeune de la poliomyélite... Les recommandations du médecin, lui imposant de se donner du mouvement, en font un marcheur courageux, un lutteur permanent pour avancer malgré la douleur. Son véritable combat n'était pas qu'intérieur, Frère Prévot voulait contribuer aux progrès des autres.

Ancien élève de l'école des Frères de Nancy, son désir de devenir Frère le fait traverser la France du Nord au Sud avant de le fixer un moment à Nancy

où on lui demande de se lancer dans les études universitaires de Littérature, Philologie, Grammaire française puis en Philosophie et Psychologie. Il ira jusqu'à la rédaction d'un Mémoire, puis d'une thèse de Doctorat soutenue en 1963 : « *L'enseignement technique chez les Frères des Ecoles Chrétiennes au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles* ».

Il assume dès 1958 une suite de directions d'établissements : Collège « Aux Lazaristes » à Lyon, le Foyer de l'ECAM de Lyon, le Centre de Préparation Apostolique à Caluire, La Salle à Metz, St Jean Baptiste de La Salle à Reims et enfin St Joseph à Laxou.

Parallèlement, il a œuvré de façon active au sein de l'Association des Chefs d'Etablissements de l'Enseignement Secondaire (ACES) de Lorraine et du GIE fournisseur de logiciels pour l'enseignement privé sous contrat dont il était le Président.

Il a aussi, au passage, assumé la responsabilité de Visiteur Auxiliaire. Pour sa retraite, il a assuré l'Economat de Secteur des frères, à Reims, puis à St Denis.

En 2002, il rejoint la Maison de retraite de La Salle de Metz Borny.

Ceux qui ont croisé ce petit bonhomme aux cheveux en brosse, se rappellent son visage souriant, son œil vif s'éclairant lorsqu'un bon mot était prononcé, ...souvent de sa bouche.

André Prévot a servi en toute humilité le progrès des Hommes et de l'enseignement technique et avec une disponibilité hors du commun. Il a été décoré de la Médaille du Mérite National et de l'Ordre des Palmes Académiques. Son humanité, son courage, son sens du service lui valent toute la considération de ses pairs.

Puissions-nous en garder le souvenir et y trouver de la force dans les moments difficiles.  
[PhM]

## VIE DES REGIONS

### Congrès 2011

Sur proposition des délégations régionales d'Ile de France, le Conseil d'Administration du 29 mars 2011 a validé :

- le choix de la date du prochain congrès : 9 & 10 novembre 2011

- ainsi que le lieu où il se déroulera : Fondation Eugène Napoléon à Paris

- et le thème des conférences et débats « *Les jeunes dans tous leurs états : un sujet majeur* ».

Une journée pour les non congressistes sera organisée le jeudi 10 novembre 2011. [CVL]

### 24<sup>ème</sup> convention des délégations régionales

Le 22 mars dernier, les délégations régionales étaient quasiment toutes représentées.

Cette journée a permis des échanges fructueux sur tous les sujets d'actualité. Un compte

rendu a été diffusé aux délégations régionales.

Par ailleurs, nous vous informons que, face aux problèmes de moyens qui se profilent pour les rentrées 2012 et 2013, trois

régions (Bretagne, Nord Pas de Calais et Pays de la Loire) organisent actuellement une mobilisation dans le but de sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes rencontrés. [CVL]





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## LES SIGLES DU MOIS

- **CNE :**  
Commission Nationale de l'Emploi
- **FESIC :**  
Fédération d'Ecoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres
- **OGEC :**  
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
- **OPCA :**  
Organisme Paritaire Collecteur Agréé
- **RENASUP :**  
Réseau National d'Enseignement Supérieur Privé

## VIE DES ETABLISSEMENTS

### Immersion linguistique au LPP Joseph Roussel (Le Mans)

En accord avec les professeurs d'anglais du lycée et avec la participation financière de l'APEL, des familles et du lycée, tous les élèves de 3<sup>ème</sup> DP6, CAP, BEP, Bac Pro, Bac ST2S, MC Aide à domicile et préparation aux concours paramédicaux ont bénéficié d'une séance d'immersion linguistique en anglais de 2 heures par groupe de 5 à 8 élèves.

C'est avec l'entreprise ABC Oxford Education que ce projet a été monté. Des enseignants anglophones de naissance, des "Natives" comme on dit, ont pris en charge les élèves et ont réussi à les faire parler quel que soit leur niveau en anglais.

Le résultat a été très encourageant, tous les élèves ont découvert qu'ils étaient capables de parler et de communiquer en anglais.

Cela a ensuite permis aux enseignants d'avoir des élèves plus motivés et plus confiants pour oser l'oral et donc progresser.

Les élèves de Bac Pro ont bénéficié de davantage d'heures d'immersion et ont donc eu une préparation plus soutenue à l'oral du Bac, ce qui leur a permis d'être plus à l'aise. [FC]

## INTERNATIONAL

### Codéefor

Le Comité exécutif de Codéefor s'est réuni le 29 mars 2011. Les membres du Bureau sont :

- **Président :**  
Patrice Hauchard ;
- **Vice-Présidents :**
  - Brigitte Chibani-Mandeville,
  - Eric Moisset,
  - Alain Perri ;
- **Trésorier :** Daniel Henry ;
- **Secrétaire :** Tatiana Rupcic.

Des interlocuteurs spécifiques à chaque zone géographique ont été nommés :

- **Pays de l'Europe de l'Est :**  
Tatiana Rupcic ;
- **Autres pays de l'Europe :**  
Brigitte Chibani-Mandeville ;
- **Asie :** Eric Moisset ;
- **Afrique du Nord :**  
Patrice Hauchard ;
- **Afrique, comprise entre l'Afrique du Nord & l'équateur :** Alexis Bordet ;

- **Afrique, de l'équateur à l'Afrique du Sud :**  
Patrick Perego ;
- **Bassin océanique :**  
Patrick Perego ;
- **Amérique :**  
Marc Resche.

Vous pouvez les contacter en envoyant un courriel à :

[codeefor@yahoo.fr](mailto:codeefor@yahoo.fr)

Votre message sera transmis à la personne concernée. [PH]

## QUESTIONS DU MOIS

### Lycée des métiers

Le label « lycée des métiers » qualifie certains établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce notamment à un partenariat actif, tant avec le milieu économique qu'avec les collectivités territoriales, et en premier lieu la région.

Le label « lycée des métiers » met en évidence la cohérence d'une offre de formation, la

prise en compte des attentes des élèves et l'adaptation aux besoins des employeurs. Il constitue un indicateur d'excellence pour les voies technologique et professionnelle.

Les critères qui permettent à un lycée d'obtenir ce label sont des éléments clefs pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Précédemment défini par deux circulaires, le label « lycée des métiers » a été inscrit dans le Code de l'Education aux articles D 335-1 à D 335-4, qui définissent les critères nationaux obligatoires pour les établissements candidats à la labellisation, ainsi que la procédure de mise en œuvre.



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

## LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 462  
PSAEE : communiqué du collègue employeur
- N° 463  
Triste nouvelle
- N° 464  
Nouvelles séries technologiques STI2D, STL, STD2A
- N° 465  
Rentrée 2011 : communiqué du CNEC
- N° 466  
Formations UNETP
- N° 467  
Cotisations syndicales des établissements & chefs d'établissements

Le concept initial demeure : le label « lycée des métiers » est une appellation renouvelable qui témoigne d'une démarche qualité.

Le lycée des métiers n'est pas un nouveau type d'établissement scolaire : les établissements labellisés conservent leur statut juridique initial, qu'il s'agisse de lycées professionnels ou de lycées polyvalents associant des formations des voies professionnelle et technologique.

### Les critères de labellisation

- offre de formations technologiques et professionnelles dont l'identité est construite autour d'un ensemble cohérent de métiers,
- accueil de publics variés (statut scolaire, apprentis, formation continue),
- préparation d'une gamme étendue de diplômes et titres nationaux allant du CAP aux

diplômes de l'enseignement supérieur,

- offre de services de validation des acquis de l'expérience,
- existence de partenariats avec les collectivités et les milieux professionnels,
- mise en place d'actions concernant l'orientation des collégiens,
- ouverture européenne,
- offre de services d'hébergement,
- dispositif de suivi des sortants de formation.

### La procédure

Le recteur est chargé de la délivrance du label.

Le recteur définit la composition et le rôle du groupe académique chargé de la labellisation, fixe à cinq ans la durée de validité du label et rend obligatoire la

consultation du conseil d'administration des établissements et du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN).

Le recteur indique également qu'un établissement peut obtenir le label en partenariat avec d'autres établissements.

Des précisions complémentaires sur la mise en œuvre du dispositif sont apportées par voie de circulaire.

*Source Ministère de l'Education Nationale*

\*

Les articles D 335-1 à D 335-4 du Code de l'Education et la circulaire N° 204 du 29.11.05, (BO N° 45 du 08.12.05) sont disponibles sur le site de l'UNETP rubrique « Enseignement et formation » ([cliquer ici](#)).

En outre, il est indispensable de se reporter aux informations fournies sur le site de chaque académie.

\*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)

**Votre avis nous intéresse.**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions à :

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)